ACCOMPAGNEMENT, INNOVATION, POLITIQUE DE LA VILLE

Label Actions innovantes : accompagner l'innovation dans les quartiers prioritaires

Depuis 2018, 27 projets tournés vers les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du territoire ont obtenu le label Actions innovantes. Celui-ci permet d'encourager, d'accompagner et de valoriser l'innovation dans ces quartiers. Pour 2020, de nouveaux projets peuvent déjà être déposés.

Publié le 14 février 2020

La 3e édition du label Actions innovantes est lancée !

Les projets peuvent être déposés jusqu'à début juin. Pour rappel, ce dispositif est exclusivement tourné vers les 8 Contrats de ville du territoire et les 31 quartiers prioritaires qu'ils regroupent. Il a vocation à accompagner le développement de projets déjà à l'œuvre dans ces quartiers et à encourager les acteurs de l'innovation à mener des actions vers ces territoires.

À la clé, l'obtention du label bien sûr, mais aussi un soutien financier pour la mise en oeuvre des projets lauréats et l'inclusion au réseau des acteurs de l'innovation dans les QPV, qui a désormais sa rencontre annuelle.

Avant cela, quelques étapes. D'abord, un travail de co-élaboration : les porteurs de projets doivent contacter le chef de projet du contrat de ville local pour peaufiner leurs idées et dossiers. Après quoi est prévue une phase d'instruction technique des projets. Enfin, un jury composé d'élus, d'experts (universitaires, représentants d'institutions telles le Département, la Préfecture, etc.) et de techniciens spécialistes de l'innovation recevra les porteurs de projets pour une présentation orale. Il proposera ensuite des lauréats.

En 2018, 13 projets ont ainsi été récompensés. Et ils étaient 14 en 2019. Parmi les lauréats, l' association EMA (Athis-Mons) pour son projet de plateforme numérique de découverte des équipements proches du quartier Noyer Renard mené avec les habitants, ou encore l'association Cultures du Coeur 94 pour son projet « L'expo bavarde : l'envers du décor ».

> *« Avec le label Actions innovantes, l'idée est d'être dans un vrai dialogue avec les habitants des QPV. Les projets accompagnés créent du lien social, des partenariats, de la mixité. Le label a aussi un effet vitrine : il démontre qu'il y a énormément de dynamisme, de richesses et d'idées dans ces quartiers, qui sont eux aussi des terrains d'innovation très intéressants », décrit Thierry Rabjeau, Responsable du secteur Contrats de ville et Chef de mission Innovation Sociale et Territoriale pour l'EPT.*

Alors n'hésitez pas, faites connaître aux agents concernés vos projets innovants pour les QPV !

Grand Orly seine bièvre

Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP 748
94 398 ORLY AÉROGARE
CEDEX

01 78 18 22 22